

Ministère de l'Intérieur - Bureau des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

affaires étrangères et de la Coopération internationale

Ministère de l'Intérieur - Bureau des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

- Financement ; ordre du 30 juillet octobre XXIII, n° 5102, S. note 1951.

- Montant des engagements au dépôt : 1.165.450 frs

(1.300.000 frs dont capital + 516.450 frs dévisé en francs suisses)

2^e Logements de l'Urssas

Ouverture le 180.882 frs à parer avec l'entreprise Y.

Point, qui est adjudicataire, de l'acte de concession concernant l'aménagement de 3 logements dans une habitation communale "Francfort" de "la Blaine". Sur le terrain communal de l'acte (adjudication du 5 juillet 1951 à l'avenue de l'Orléans 140) 5104

Objet : fondations, murs, et couvertures.

Financement : livrées de 5104, XXIII,

article 2 (B5 et A5)

- Montant total des francs versés par l'entreprise Y 115.882 frs (235.000 frs : montant du financement + 180.882 frs de franchise supplémentaire).

Ouverture le 180.882 frs à parer avec l'entreprise

"Francfort" (adjudicataire du lot) de construction réalisée à

l'aménagement de 3 logements dans une habitation com-

munaux "Francfort" de "la Blaine" sur le terrain com-

munal de l'Orléans.

Objet : réparation de menuiserie non prévues au contrat d'ouverture à l'adjudication (calfeutrement et pose de planchers dans les différences).

H^o W

5105

éventement
ultime à
right et
degré
en tel
et qui

- Financement; crédit de 1.306.000 francs chapitre XXXII, art.
7 (B.S. et A.S.)
- Montant des travaux exécutés pour l'école primaire "Girafe"
384.000 francs montant de la remise : 380.000 francs + 3 francs
supplémentaires H.H.P.
- 3° - Groupe Scolaire "La Clairière" - clôtures et aménagement des cours
- Chèque de 48.381 francs à parler avec l'entreprise "Bastien et Fils" adjudicataire du lot de maçonnerie concernant la
clôture du groupe scolaire "la Clairière" (adjudication du
11 Mai 1951, à l'ouverture le 1er juillet 1951)
- Objet : clôture, muret au droit d'adjudication ;
construction d'un renement le clôture à l'arrivée des locaux
d'école ; dallage de la cour du concierge, niche pour -
compteur etc ...
- Financement; crédit dommages de guerre : ch. XXIV, art. 1.
- Montant des travaux exécutés par l'entreprise "Bastien et Fils" 2.112.000 francs et montant de la sommission : 1.680.000 francs
+ 48.381 francs de travaux subélementaires.
- Chèque de 48.381 francs à parler avec M. Leroux
maçon et adjudicataire du lot de maçonnerie concernant la
clôture du groupe scolaire "la Clairière".
- Objet : clôture, revêtement ; débâche gravierage
et pierre - éléments de l'ancienne clôture.
- Financement; crédit dommages de guerre : ch. XXIV, art. 1.
- Montant des travaux effectués sur M. Leroux :